

Paiement, annulation et remboursement

La politique de l'IPCAM est d'appliquer les règles légales telles que décrites par l'Office de la protection du consommateur [1].

Paiement [2]

1. Paiement en un seul versement

L'atelier doit être payé en un seul versement dans les cas suivants:

1. la valeur totale du cours est de 100 \$ ou moins;
2. le cours s'échelonne sur 3 jours consécutifs ou moins, peu importe sa valeur totale.

2. Paiement en deux versements

Autrement, le paiement des frais de l'atelier doit être fait en deux versements :

1. Le premier versement de 50% du montant des frais dû lors du premier cours;
2. Le deuxième versement de 50% du montant des frais dû au milieu de la session.

Annulation de l'inscription [3]

1. Vous pouvez annuler votre inscription ou votre participation en tout temps, **par écrit.**

Si vous annulez lorsque le cours est déjà commencé, l'IPCAM vous réclamera les deux montants suivants:

1. Le coût des cours déjà suivis;
2. La pénalité prévue par la loi. Cette pénalité correspond au plus petit des montants suivants : 50 \$ ou 10 % du prix des cours qui n'ont pas encore été donnés.

Si vous avez déjà payé plus que le total de ces deux montants, **vous pouvez demander un remboursement.**

Sinon, vous devriez verser le solde à l'IPCAM. Cette dernière situation se produit si vous annulez à la fin de la première moitié de l'atelier. En effet, vous avez payé la première moitié lors du premier cours, mais vous devriez payer la pénalité pour les cours futurs auxquels vous renoncez de participer (montant négatif dans les exemples ci-dessous).

Contrat

1. L'IPCAM est un organisme sans but lucratif opéré par des bénévoles. Il n'a pas les ressources requises pour produire des contrats en format papier systématiquement pour tout le monde. Tous les renseignements pertinents sont fournis avant et durant le processus d'inscription afin que vos droits soient respectés. Vous pouvez obtenir sur demande écrite un contrat papier.

Exemples de demande de remboursement

Coût du cours	400 \$								
Nombre de cours	8								
Statut étudiant	Non	Demande de remboursement après le cours no :							
Coût pour étudiant		1	2	3	4	5	6	7	8
Montant payé	200 \$	200 \$	200 \$	200 \$	200 \$	400 \$	400 \$	400 \$	400 \$
Paie ment des cours déjà suivis	50 \$	100 \$	150 \$	200 \$	250 \$	300 \$	350 \$	400 \$	400 \$
10% des cours à venir	35 \$	30 \$	25 \$	20 \$	15 \$	10 \$	5 \$	0 \$	0 \$
Participant doit payer	85 \$	130 \$	175 \$	220 \$	265 \$	310 \$	355 \$	400 \$	400 \$
Remboursement	115 \$	70 \$	25 \$	-20 \$	135 \$	90 \$	45 \$	0 \$	0 \$

[4]

Coût du cours	400 \$								
Nombre de cours	8								
Statut étudiant	Oui	Demande de remboursement après le cours no :							
Coût pour étudiant	200 \$	1	2	3	4	5	6	7	8
Montant payé	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	200 \$	200 \$	200 \$	200 \$
Paie ment des cours déjà suivis	25 \$	50 \$	75 \$	100 \$	125 \$	150 \$	175 \$	200 \$	200 \$
10% des cours à venir	18 \$	15 \$	13 \$	10 \$	8 \$	5 \$	3 \$	0 \$	0 \$
Participant doit payer	43 \$	65 \$	88 \$	110 \$	133 \$	155 \$	178 \$	200 \$	200 \$
Remboursement	58 \$	35 \$	13 \$	-10 \$	68 \$	45 \$	23 \$	0 \$	0 \$

[5]

Coût du cours	60 \$								
Nombre de cours	3								
Statut étudiant	Non	Demande de remboursement après le cours no :							
Coût pour étudiant		1	2	3					
Montant payé	60 \$	60 \$	60 \$	60 \$					
Paie ment des cours déjà suivis	20 \$	40 \$	60 \$						
10% des cours à venir	4 \$	2 \$	0 \$						
Participant doit payer	24 \$	42 \$	60 \$						
Remboursement	36 \$	18 \$	0 \$						

[6]

Remboursement pour la 2e journée d'un atelier de fin de semaine (Insatisfaction de la première journée)

Image not found or type unknown



MPC & IPCAM, 6000 Côte-des-Neiges, Suite 110-115, Montréal, Qc, H3S 1Z8
514-272-2832 - info@mpcmontreal.org

Liens

[1] <http://www.opc.gouv.qc.ca/commercant/secteur/cours/>

[2] <https://www.opc.gouv.qc.ca/commercant/secteur/cours/paiement/>

[3] <https://www.opc.gouv.qc.ca/commercant/secteur/cours/client/annulation-inscription/>

[4] http://www.mpcmontreal.org/sites/pleineconscience.org/files/section3/remboursement_400_8.png

[5]

http://www.mpcmontreal.org/sites/pleineconscience.org/files/section3/remboursement_400_8_e%CC%81tudiant.png

[6] http://www.mpcmontreal.org/sites/pleineconscience.org/files/section3/remboursement_60_3.png